Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 18 Joumada II 1444
11 Janvier 2023

N° 5

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **58**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **58**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **60**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **64**
Homologation de résolutions **65**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **65**
Avis aux créanciers **67**
Convocations
Sociétés anonymes **68**
Autres sociétés **69**
Divers
Avis au public **69**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une Société Citoyenne

Dénomination de la Société à constituer : Société Citoyenne Régionale La Promesse "El Waad"

Type de la Société : Régionale

Capital de la Société susceptible à souscrire : 20000 dinars, vingt mille dinars

Adresse programmée du siège social : Gare des Voitures de Location Louages de Gafsa - Rue Bayech Gafsa Sud

Objet de la Société : Gestion des Gares des Voitures de Location Louages de Gafsa.

Durée programmée de la Société : 99 ans

Date et lieu de dépôt de projet d'acte constitutif modèle : 28 Décembre 2022 sous numéro 3293 au Tribunal de Première Instance de Gafsa

Nombre des parts à souscrire et son équivalent en espèces et montant à payer immédiatement : 400 parts soit 20000 dinars.

Valeur nominale des parts qui seront rendues : 50 dinars (cinquante dinars) pour chacune.

Clauses relatives à la répartition des résidus et constitution de réserve : en cas où la société citoyenne réalise des bénéfices nets ou résidus à la fin de chaque exercice.

Il est relevé 20 % pour cent pour former le fonds de réserves légales, jusqu'à qu'il ait atteint 50% de capital social de la société citoyenne régionale

Il est relevé 20 % pour cent pour les activités sociales, culturelles, environnementales et sportives. Le reste de bénéfice ou intérêts peut être répartit dans la limite de 35 pour cent, par décision de l'assemblée générale, et le surplus sera déployé dans le développement de ses activités et la promouvoir régionalement.

Nom de la filiale bancaire où sera déposé les fonds à souscrire : Société Tunisienne de Banque.

Délai de souscription : de Lundi 02 Janvier 2023 au Mardi 31 Janvier 2023, horaire administratif, avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription totale avant le délai imparti.

Modes de convocation à l'assemblée générale constitutive et son lieu : suite à la souscription totale, la convocation à l'assemblée générale constitutive sera faite par publication d'annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne, et sur deux revues journalières et affichage de la convocation au siège de la délégation de Gafsa Sud, Commune de Gafsa Ville et siège du Gouvernorat de Gafsa

Les personnes souhaitant participer et à souscrire à la société, déposent leurs demandes auprès des fondateurs et au lieu qui sera désigné à cet effet, en remplissant le formulaire de participation, reçu de dépôt de montant de la part à la dite banque et fournies deux fiches chez les fondateurs, après avoir consulté les statuts de la société.

Fondateurs :

Faicel Ben Hédi Dghiss : 03101609 ; Propriétaire d'une voiture de location Louage

Larbi Ben Tijani Ncib : 03124545 ; Propriétaire d'une voiture de location Louage

Abdelkader Ben Ali Amor : 03085767 ; Propriétaire d'une voiture de location Louage

Salah Ben Amor Rezgui : 03133649 ; Propriétaire d'une voiture de location Louage

Mohamed Salah Ben Mohamed : 03016205 ; Propriétaire d'une voiture de location Louage.

2023R00045SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société CSM-GIAS

S.A au capital de 30.883.600 TND

Identifiant unique : 1181420E

Siège social : 79 Rue 9007 Sidi Fathallah Tunis

Suivant PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/8/2022 enregistré à la recette des finances de Bouargoub le 10/11/2022 sous le n°22700874 quittance M028230 dont une copie est déposée au RNE le 23/11/2022 sous le n°2022141240, il a été décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 79 Rue 9007 Sidi Fathallah Tunis.

2023R00058SANB2

Fusion par absorption de la Société Tunis Distribution par la Société Lait & Dérivés

Société Lait & Dérivés "SLD"

Groupe SFBT

S.A au capital de 69.850.000 dinars divisé en 698.500 actions de 100 dinars chacune

Siège social : Z.I Ben Arous 2013

Identifiant Unique : 0881172W

Affiliation CNSS : 211628-71

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 octobre 2021 enregistré à la recette des finances - La Nouvelle Médina le 19 octobre 2021 sous le n°21703927 - Quittance n° M051109 et du traité de Fusion-Absorption du 30 juin 2021 enregistré à la recette des finances - La Nouvelle Médina le 19 octobre 2021 sous le n°21503926 - Quittance n°M051099, il a été décidé la fusion par absorption de la Société Tunis Distribution «S.T.D» par la Société Lait & Dérivés «S.L.D» au 1er janvier 2021.

Un exemplaire dudit procès-verbal, dudit traité, du procès-verbal du Conseil d'Administration de la S.L.D du 13 juillet 2021 enregistré à la recette des finances - La Nouvelle Médina le 19 octobre 2021 sous le n°21703929 - Quittance n°M051132 et du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la S. T.D du 4 octobre 2021 enregistré à la recette des finances - La Nouvelle Médina le 19 octobre 2021 sous le n°21703928 - Quittance n°M051115 ont été déposés au Registre National des entreprises de Tunis le 6 janvier 2023 sous le n°2023F74740392.

2023R00070SANB2

Cooptation d'un Administrateur Nomination du Président du Conseil d'Administration

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

S.A. au capital de 247.500.000 Dinars divisé en 247.500.000 actions de un dinar chacune

Société mère du Groupe SFBT

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Identifiant unique : 0001985G

Matricule fiscal : 0001985GAM000

Affiliation à la CNSS : 0000117107

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 22 décembre 2022, enregistré à la Recette des Finances à Charguia - Tunis le 27 décembre 2022 sous le n°22810625 - Quittance M141155, il a été décidé :

- La cooptation de Monsieur Gilles MARTIGNAC en qualité d'Administrateur et sa nomination en qualité de Président du Conseil d'Administration.

Un exemplaire dudit procès-verbal a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 28 décembre 2022 sous le n°2022180994.

2023R00071SANB2

Notice aux actionnaires augmentation du capital

LA GRIFFE INTERNATIONALE

Société anonyme

Au capital social de 1 520 000 TND

Siège social : C/O LABEL & Pack Zone Industrielle, Borj Cédria, Hammam-Lif, Ben Arous - Tunisie

Identifiant unique : 0719447V

CNSS : 171871-84

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la société «LA GRIFFE INTERNATIONALE» S.A. ne faisant pas appel publique à l'épargne, sis à C/O Label & Pack Zone Industrielle, Borj Cedria, Hammam-Lif, Ben Arous-Tunisie, ayant principalement pour objet toute activité industrielle, commerciale, d'achat, de vente, courtage, représentation et dépôt portant sur les étiquettes, rubans soieries; que suivant P.V. de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 décembre 2022, il a été décidé d'augmenter le capital social en numéraires d'un montant d'un million cinq cent mille (1 500 000) dinars tunisiens et ce pour le porter d'un million cinq cent vingt mille (1 520 000) dinars tunisiens à trois millions vingt mille (3 020 000) dinars tunisiens, et ce, par l'émission de cent cinquante (150 000) actions nominatives nouvelles.

Les actions nouvelles seront émises, chacune, de valeur nominale de dix dinars (10 TND) à libérer intégralement lors de la souscription.

Conformément à l'article 300 du Code des Sociétés Commerciales, l'Assemblée Générale Extraordinaire sus-indiquée a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation de capital et de réserver celle-ci à la société CIL SICAR ayant l'identifiant unique n°1138055G.

Les fonds provenant des souscriptions relatives à l'augmentation du capital, seront déposés dans un compte indisponible ouvert à la Banque BIAT agence Hammam-Lif compte n°08019011023200351086.

La souscription devra être exercée par ladite société dans un délai de 15 jours à partir de la parution de la présente notice au JORT. Le délai de souscription pourra être clôturé par anticipation des souscriptions de la totalité de l'augmentation de capital.

Les souscriptions se feront au siège social de la société ci-haut mentionnée.

Un exemplaire du P.V. a été déposé provisoirement auprès du Registre National des Entreprises, le 29 décembre 2022, sous le numéro AC022052022.

2023400031SANB2

Réalisation de l'Augmentation de

Capital de 10 041 570 Dinars à 10 041 680 Dinars

Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis

Société anonyme

Au capital de 10 041 570 Dinars

Siège social : 34, Avenue de la Bourse, les Jardins du Lac les Berges du Lac II - 1053, Tunis

Registre de commerce : B4771995

Identifiant unique : 433789 F

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mars 2022 enregistré à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés 1er Bureau Tunis, le 25 avril 2022, sous le n°22501846, Quittance n°3412, il a été décidé d'augmenter le capital de la Bourse des Valeurs Mobilières pour le porter de 10 041 570 dinars à 10 041 680 dinars par l'émission de 11 actions nouvelles au prix de 12,783 dinars chacune, soit 10 dinars de valeur nominale et 2,783 dinars de prime d'émission. Les actions nouvelles porteront jouissance à compter du 1er janvier 2022.

Les actions nouvelles seront réservées à onze actionnaires suivants à raison d'une (01) action pour chacun d'entre eux : Arab Financial Consultants, AMEN INVEST, ATTIJARI INTERMEDIATION, BMCE Capital

Securities, BNA CAPITAUX, BEST INVEST, Société de Bourse de Tunisie, Cofib Capital Finance, Compagnie Générale d'Investissement, FINA Corp et STB Finances.

La déclaration de souscription et de versement a été déposée auprès du receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau de Tunis, en date du 14 octobre 2022, enregistrement n°22804660, quittance n°7298.

Les actes suivants ont été déposés au Registre National des Entreprises le 02/12/2022 sous le n°2022151852 :

- L'original du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire;

- Déclaration de Souscription et de Versement;

- Liste des Souscripteurs et état des Versements;

- Rapport spécial du commissaire aux comptes;

- Liste mise à jour des actionnaires;

- Déclaration de bénéficiaire effectif;

L'augmentation du capital a été définitivement réalisée, une modification corrélative des statuts (article 7) est faite suite à la réalisation de cette augmentation.

2023400041SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société CSM-GIAS NEGOCES

S.A.R.L au capital de 150 000 TND

Identifiant unique : 1276919B

Siège social : 79 Rue 9007 Sidi Fathallah Tunis

Suivant PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20/7/2022 enregistré à la recette des finances de Bouargoub le 20/10/2022 sous le n°22700816 quittance n°M027028 dont une copie déposée au RNE le 23/11/2022 sous le n°2022141258, il a été décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 79 Rue 9007 Sidi Fathallah Tunis.

2023R00055SRLB2

Société ORKIDIS

S.A.R.L. au capital de 20 000 TND

Identifiant unique : 1712324 L

Siège social : 79 Rue 9007 Sidi Fathallah Tunis

Suivant PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7/9/2022 enregistré à la recette des finances de Bouargoub le 20/10/2022 sous le n°22700817 quittance M027030 dont une copie déposée au RNE le 14/11/2022 sous le n°2022129279, il a été décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 79 Rue 9007 Sidi Fathallah Tunis.

2023R00056SRLB2

SOCIETE GIAS INDUSTRIES

S.A.R.L. au capital de 20.200.000 TND

Identifiant unique : 1180957F

Siège social : 79 Rue 9007 Sidi Fathallah Tunis

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 4/7/2022 enregistré à la recette des finances de Bouargoub le 20/10/2022 sous le n°22700819 quittance M027033 dont une copie déposée au RNE le 14/11/2022 sous le n°2022129282, il a été décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 79 Rue 9007 Sidi Fathallah Tunis.

2023R00057SRLB2

Société CSM-GIAS TRAIDING

S.A.R.L. au capital de 150 000 TND

Identifiant unique : 1278230G

Siège social : 79 Rue 9007 Sidi Fathallah Tunis

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 20/7/2022 enregistré à la recette des finances de Bouargoub le 20/10/2022 sous le n°22700814 quittance M027025 dont une copie déposée au RNE le 23/11/2022 sous le n°2022141249, il a été décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 79 Rue 9007 Sidi Fathallah Tunis.

2023R00059SRLB2

Transfert du siège social

COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX ET DE PROMOTION IMMOBILIERE

S.A.R.L

M.F : 503236Q

Capital social : 830.000,000 MD

Siège social : Immeuble Ennarjes 3ème étage bourjel Montplaisir Tunis

En vertu d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire signé le 4/7/2007 et enregistré à la recette des finances de Sfax le 30/12/2022 n°22807111 reçu n°M007737 il a été décidé de transférer le siège social de la société comme suit : Résidence OMAR Montplaisir Tunis 4ème étage bloc A Bureau n°4.

2023X00004SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte ssp du 27 et 28/12/2022 enregistré à la RF Av de La Gare Tunis le 29/12/2022 quittance M077561 enregistrement n°22207252 Mr Nasseur Jaouadi demeurant au 12 commandant Bjaoui Tunis cède à la SIA Ben Djmaa et CIE sis au n°220 Av des Martyrs Sfax la totalité du fonds de commerce sis au 12 Commandant Bjaoui et exploité mécanicien et vente pièces détachées. Les oppositions se font devant l'acheteur dans un délai sis n°220 Av des Martyrs Sfax 1 de 20 jours de la publication dans le Journal Officiel de la République Tunisienne un extrait a été publié au journal Le Temps le 5 janvier 2023.

2023T00015FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 13/9/2022 enregistré à la recette des finances Elmourouj le 26/12/2022, quittance n°M089944 n° d'enregistrement 22205605, Mariem Souilhi a vendu à Issam Brinsi son fonds de commerce sis au 21 avenue de l'indépendance Mourouj 5 inscrit au registre national des entreprises sous le n°1591225K avec tous les éléments matériels et moraux. Toutes les oppositions doivent être présentées entre les mains de vendeur Mariem Souilhi sis au 163 rue Amilcar cité ennasr la Maagoula Béja dans un délai de vingt jours de la date de la parution de cette annonce au JORT.

Une copie de cette publication a été insérée au journal Echourouk en date du 4/01/2023.

2023T00018FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances El Mourouj le 27/12/2022 enregistrement n° 22205641 quittance n°M090320 Mr Zied Ben Salem Khaldi a vendu à Mr Ala Ben Lazhar Bouslahi la totalité du fonds de commerce destiné pour toute activité commerciale sis à la résidence Elwouroud n° 5 app A El Mourouj 5 Ben Arous.

Toutes les oppositions doivent être déposées chez Maître Yassine Jouini avocat son bureau sis au n° 21 rue Malta Sghira Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce est parue aux journaux Assabah et le Temps du 7/01/2023.

2023T00021FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances de Kelibia le 30/12/2022 enregistrement n° 22203338 quittance n°M078365 Mr Mohamed Boufayed a vendu à Mr Yamen Boufayed la totalité du fonds de commerce destiné pour la vente d'épices et produits salés et conserves sis à la rue Ali Ben Gdahem Kelibia.

Toutes les oppositions doivent être déposées chez l'acheteur Yamen Boufayed à son domicile élu rue Khemaies Tarnen Kelibia dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce est parue au journal Assahafa du 7/01/2023.

2023T00022FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana en date du 05/01/2023 sous le n° 23200172 quittance n° M002000 Mr Ahmed Iskander Ben Salah Abbes a vendu à Mme Sana Ben Hcine Ben Ali Benkhoud tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour tout genre de commerce sis au n°12 avenue Taieb M'hiri Ariana superficie 14 m².

Toute opposition sera déposée chez Maître Walid Kochbati son bureau et au n°34 avenue Habib Bourguiba 1er étage Ariana dans un délai de 20 jours de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce est parue au journal Echourouk du 08/01/2023.

2023T00027FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana en date du 5/01/2023 sous le n°23200174 quittance n° M002006 Mr Ahmed Iskander Ben Salah Abbes a vendu à Mme Sana Ben Hcine Ben Ali Benkhoud tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour tout genre de commerce sis au n°12 avenue Taieb M'hiri Ariana superficie 27 m².

Toute opposition sera déposée chez Maître Walid Kochbati son bureau et au n° 34 avenue Habib Bourguiba 1er étage Ariana dans un délai de 20 jours de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce est parue au journal Echourouk du 08/01/2023.

2023T00028FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 19/12/2022 n° de quittance M156739, n° d'enregistrement 22206320, Mme Mariem Dridi donne à titre de vente le fonds de commerce à Mr Aymen Hanechi titulaire de la cin n°08526401 son Espace teinturerie et lavage à sec sis à l'Avenue Hédi Chaker 8050 Hammamet avec ses éléments moraux et matériels, soient les oppositions concernant la dite vente seront adressées à l'adresse du fonds de commerce dans 21 jours à partir de la date de la publication.

Cette annonce est parue au journal Essahafa du 5/01/2023.

2023R00042FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente signé le 27/12/2022 et enregistré à la recette des finances rue de l'Indépendance le Bardo le 29/12/2022 reçu n°101751.

Mme Imen Bent Mohamed Ben Mansour Hamza demeurant au 02 rue de la meque al Moukkarrama Manouba Elwosta Manouba a vendu à Mme Hajer Bent Mansour Hamza demeurant au 02 rue meque al moukkarrama Manouba alwosta Manouba.

La totalité du fonds de commerce exploité à l'exposition et la vente de céramique sis au 19 rue elkarawen cité elwifak le Bardo Tunis.

Toute opposition à cette vente doit être déposée entre les mains de l'acheteuse dans un délai de 20 jours à compter de la parution de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Assahafa le 5/01/2023.

2023R00043FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 25/11/2022 enregistré à la recette des finances de Djerba Houmet Essouk en date du 02/12/2022 quittance n°M099547, Mme Ben Hafsia

Hallouma demeurant à Erriadh Djerba, a cédé à Mr Seoud Noureddine demeurant à Erriadh Djerba le fonds de commerce à usage de commerce sis au complexe Elbarkaoui en face Holiday Beach Mezraya Djerba, et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues dans le bureau de maître Talagh Mongi situé à l'avenue Salah Ben Youssef complexe Echiraa bureau 8 Houmet Essouk Djerba et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 5/1/2023.

2023R00049FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 26/12/2022 enregistré à la recette des finances de Grombalia le 29/12/2022 Quit M107820 Enreg 22206655.

Mr Aboulbeba Belhadi résident à l'appartement Sanaoubar Bir Bay Ben Arous, a vendu à Mme Marwa Khiari résidente à Nianou Grombalia la totalité du fonds de commerce sis à la rue Habib Bourguiba num 77 Grombalia.

Toute opposition doit être faite entre les mains de l'acheteuse Mme Marwa Khiari à l'adresse de ce fonds dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet extrait au Journal Officiel.

L'annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien le 7/01/2023.

2023R00054FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P du 13/9/2022, enregistré à la recette des finances d'Hammam Sousse sous le n°22206120 quittance n°M114971 M. Ahmed Ben Moncef Ben Belgacem Amri, CIN n°07741849, propriétaire d'un salon de thé IU : 1550110Y à l'Avenue Taieb Mhiri Weslatia Kairouan a vendu à Mr Anis Ben Nejib Ben Bechir Jedidi, CIN n°12807560 résident à la Rue Yasser Arafet Ghrabi Hammam Sousse - Sousse avec tous les éléments corporels et incorporels d'un fonds de commerce destiné pour l'activité d'un café «catégorie 1» «Café El Ons» sis à l'Avenue de Gaulle Ghrabi Hammam Sousse.

Les oppositions auront lieu, dans un délai de 20 jours de la publication au JORT, entre les mains de maître Mme Hajer Hadidi à son cabinet Soukaina Bent Hassine Kairouan.

Cet avis est publié aux journaux الشروق et Le Quotidien du 6/01/2023.

2023S00014FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé du 18/11/2022 enregistré à la recette des finances à cité Erriadh Sousse le 22/11/2022 sous le n°2220553 reçu n°M066584 Monsieur Mohamed Ben Ibrahim Mansour titulaire d'une CIN n°04020461 domicilié à l'avenue Habib Bourguiba Ouardanine Monastir, a vendu à Monsieur Alla Eddine Edaafouss titulaire d'une CIN n°06946412 domicilié à amiret elthoul Moknine Monastir. Un fonds de commerce exploité au local sis à la rue Tahar Ben Achour Sousse Médina, affecté au commerce de produits alimentaires avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être adressées à l'acheteur Monsieur Alla Eddine Edaafouss au local dans lequel le fonds de commerce est exploité, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution de présent avis.

Le présent avis a été publié aux journaux "le Quotidien et Achourouk" du 18/12/2022.

2023S00020FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Erriadh - Sousse en date du 02 Janvier 2023 sous le n°23200015 quittance n°M000200, Monsieur Zied Ben Mohamed Ben Naceur El Mabrouk, titulaire de la CIN n°09274503 a vendu à Monsieur Jamel Khelifa titulaire de la CIN n° 04171329 la totalité du fonds de commerce sis à la rue Ibn Abi Baltaa - Sousse Erriadh, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être déposées chez l'acheteur à l'adresse du fonds, dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce est parue au journal Echourouk du 5 Janvier 2023.

2023S00022FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 3-01-2023 enregistré à la recette des finances Gremda le 4-01-2023 sous numéro 23200020 reçu n°M000648, monsieur Hédi Yousfi, titulaire de la carte d'identité n°05274138 du 29-3-2001 a vendu à Mr Sleheddine Atiya titulaire de la carte d'identité n°13460663 du 30-12-2014 le fonds de commerce exploité vente fruits secs.

Les oppositions se font entre les mains de maître Mohamed Dammak à son étude sise à immeuble Ezzouhour 1er étage bureau n°10 avenue Ahmed Aloulou Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au jort.

Cet avis a été publié à Dar Assabah le 6-01-2023.

2023X00027FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par AS.S.P. légalisé en date du 13 et 21 décembre 2022, enregistré à la R.F. rue d'Autriche, en date du 22/12/2022, sous le n°22205792, quittance n°M100204, SAKRAFI Samir, titulaire de la CIN n° 06535074, demeurant à la Zone 2, Ajim Djerba, Médenine, a cédé à la société Nour Wissal de Distribution SARL, son identifiant unique n°1675620F, son siège sis à Boumhal Bassatine, 2097, la totalité du FC d'un local commercial exploité pour la vente et l'entreposage des produits d'alimentation générale, eaux

minérales et boissons gazeuses sis à gauche de la ville n°23 rue el Farabi, El Omrane, Tunis, d'une superficie approximative de 200 m² avec tous ses éléments corporels et incorporels au prix total de six mille dinars (6.000 DT). Les oppositions auront lieu entre les mains du rédacteur de l'acte, Me Mannai Houcem, Avocat, son bureau sis au n°6, rue du Hijaz, 1002 - Tunis belvédère et ce, durant les 20 jours qui suivent cette publication au J.O.R.T.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 6 janvier 2023.

2023400026FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 27/12/2022 et enregistré à la recette des finances de Béja le 29/12/2022 sous le n°22208465 quittance n°M076536, Monsieur Soufien Béji demeurant au n°55 rue Al Imem Al Mezri cité AFH, Béja, a vendu à Monsieur Walid Bjaoui, demeurant au n°312 Béja l'avenir Béja Nord Béja 9000 l'ensemble du fonds de commerce de tous commerce, exploité dans le local sis à rue Khair-Eddine Béja, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions doivent se faire, à peine de nullité, à l'étude du maître Marouani Sami, sis au 13 Bis (deuxième étage) avenue de la république Béja Sud Béja 9000, et ce dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié aux quotidiens : «Echourouk et Le Quotidien» daté le 4/01/2023.

2023400028FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon le contrat de vente de fonds de commerce écrit par Maître Mohammed Béchir Day enregistré à la recette des finances de Gafsa le 18/11/2022 selon quittance numéro M038479, enregistrement n° 22206726; Monsieur Abdeslem Salem a vendu le fonds de commerce avec tous ses éléments réels et moraux qui se trouve à Cité Elmatar Gafsa à Monsieur Hmida Rhimi. Après la publication de cette vente au JORT et dans le délai de 20 jours. Toutes les oppositions doivent être faites à l'adresse de l'acheteur Monsieur Hmida Ben Hedi Rhimi demeurant à Ras Elkef Gafsa. Toute opposition faite après ce délai est inacceptable. La publication de ce contrat de vente est faite au journal «Echourouk» du 11/12/2022.

2023400030FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location d'un fonds de commerce établi le 21 décembre 2022 et enregistré à la recette des finances de La Goulette le 02 Janvier 2023 sous le numéro de quittance 351 et le numéro d'enregistrement 2330001, société MINI MARKET THE BESTE, registre de commerce N°B0165292013 représentée par sa gérante Mme Narjesse Koki a décidé de louer son fonds de commerce constitué sis à 04 Résidence El Mesk Aine Zagouane 2046 la Marsa - Tunis avec son porte feuille clients et le nom commercial liés à l'adresse du fonds de commerce à Monsieur Habib Ben Ali Ben Mohamed Aloui avec la même activité du fonds de commerce ; Le commerce des produits alimentaires en détail et c'est pour une période de deux ans (2 ans) renouvelable à partir de 15/12/2022 au 14/12/2024, ce contrat est renouvelable automatiquement avec les mêmes procédures et même période si l'un des deux parties n'a pas réclamé son envie d'annuler le contrat.

Annonce publiée au journal La Presse du 6/1/2023.

2023T00017FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP enregistré à la Recette des Finances de Djerba le 27/12/2022, quittance M105122, n° d'enregistrement 22305745, Mme Latifa Bakir demeurant à Erriadh Djerba titulaire de la C.I.N n°03441673 a loué à Mme Fatma El Mekki, demeurant à Sabih El Skhira Sfax, titulaire de la C.I.N n°08181401, la totalité du fonds de commerce exploité à la vente de fruits secs, sis à Beni Dikhet Djerba, avec la totalité de ses éléments corporels et Incorporels, pour une durée d'un an renouvelable commençant le 1er Janvier 2023.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains du locataire dans les lieux du fonds de commerce dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution de cet avis au J.O.R.T.

Le présent avis a été publié aux journaux Essabeh et le Temps du 3/01/2023.

2023R00046FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 16/12/2022 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 3/01/2023 sous le n°23300037 quittance n°M001281, rédigé par maître Sami Ben Salah, Mr Faraj Ben Ali titulaire de la CIN n°01613394 a loué la totalité de son fonds de commerce "Commerce Habillement et prêt à porter en détail" sise à Manaret Hammamet, à Mademoiselle Meryem Attia titulaire de la CIN n°14436119 pour la durée de deux ans renouvelables commençants le 01/01/2023 finissant le 31/12/2024.

Cet avis a été publié aux journaux "El Chourouk et Le Quotidien" parus le 6/01/2023.

2023R00051FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 30/12/2022 enregistré à la Recette des Finances Rue Victor Hugo

Sousse le 02/01/2023, sous le numéro M000218, numéro d'enregistrement 2300017, Madame Rashaa Elajmi, titulaire de la carte d'identité nationale, numéro 08463191 a loué à Mme Omaima Echebi, titulaire de la carte d'identité nationale, numéro 09096491, toute la totalité du fonds de commerce représenté dans l'utilisation d'un restaurant et d'un café situé à l'avenue les Oranges, Khezama Est Sousse.

Toute opposition éventuelle doivent être présentées dans les vingt jours au bureau de Maître Sawsen Salem situé à la rue Taher Sfar immeuble Ben Dhiab étage 3 bureau n°10 Sousse suivant l'insertion de cet article au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée au journal «La Presse».

2023S00021FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 3/01/2023, enregistré à la Recette des Finances de Sidi Hassin en date du 4/01/2023 quittance n°M001356 enregistrement n°23300039 Mrs Mouldi Ben Salah Ben Mahmoud Dakhlaoui, résident à 04 rue Farabi Manouba, CIN n°08015999 délivrée à Tunis le 16/8/2021 a loué le F.C situé à l'Avenue Ennakhil n°13 bis Ezzahrouni, destiné à la vente en gros des produits alimentaires générales, à la société DKH SHOP Sarl (en cours de constitution) représentée par son gérant Mrs Dakhlaoui Mouldi, siège à l'Avenue Ennakhil Ezzahrouni pour une durée de 1 an renouvelable du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les oppositions doivent être déposées devant la société locatrice à son siège à l'Avenue Ennakhil n°13 bis Ezzahrouni dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet avis a été publié au journal Le Quotidien du 6/01/2023.

2023400027FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Selon le contrat de location du fonds de commerce écrit par Maître Mohammed Béchir Day le 23/6/2022, enregistré à la recette des finances de Gafsa le 4/7/2022, selon quittance n°M021157, enregistrement n°22303859; Monsieur Abderaouf Namsi a loué le fonds de commerce avec tous ses éléments réels et moraux qui se trouve à Cité Chrif Gafsa à Monsieur Hsan Rabii. Après la publication de cette location au JORT et dans le délai de 20 jours. Toutes les oppositions doivent être faite à l'adresse du locataire Monsieur Hsan Ben Ahmed Rabii demeurant à Bayadha Sned Gafsa. Toute opposition faite après ce délai est inacceptable. La publication de ce contrat de location est faite au journal «Echourouk» du 20/8/2022.

2023400029FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association tunisienne pour le développement des politiques sociales-démocrates

Siège social : 11 Rue Hasdrubal, Tunis, Lafayette 1001.

Objectifs :

- Chercher à simplifier les concepts liés aux valeurs de la démocratie, de la justice sociale et environnementale et des droits de l'homme, et contribuer à la sensibilisation de la communauté

- Encourager le débat public et faciliter l'échange d'idées sur les politiques économiques, sociales et environnementales

- Contribuer aux activités d'analyse des politiques publiques et travailler à présenter des propositions et des alternatives

- Renforcer la coopération avec les centres de recherche aux niveaux national et international

Les membres fondateurs :

Président : Rajhi Issam Eddine

Secrétaire général : Barouni Selim

Trésorier : Hammadi Iyad

Et membres : Dhawadi Yasmin, Ben Youssef Seif, Masmoudi Mohamed Taha, Jamaii Haythem.

2022T01369APSF1

Constitution d'un Syndicat

Suivant P.V de l'assemblée constitutive datée du 26/12/2022 enregistré à la recette des finances de Raoued le 27/12/2022 sous le n°22805561 quittance n°M0130462 et suivant arrêté de la municipalité de Raoued sous le n°102 du 4/01/2023 il a été constitué le syndic :

Dénomination : Syndic Résidence El Khalij 2

Adresse : Résidence El Khalij 2 - Borj Ettouil

Président : Iheb Mendili

Trésorier : Rami Somrani

Secrétaire général : Wael Habli

Membres : Mohamed Assad Ben Abdallah - Ahmed Kolsi.

2023T00016APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Internationale de la recherche pour les stratégies de développement.

Adresse : 25, rue Ali Khoulani cité el Korbi Hrairia, Tunis - 2051.

Objet de l'association : Association Scientifique.

Buts de l'association :

- Etablir des relations entre les chercheurs tunisiens dans les domaines des études stratégiques afin de faire progresser leur statut et de consolider leur rôle dans le développement.

- Contribuer à améliorer le niveau des chercheurs tunisiens dans les domaines des stratégies et soutenir la

recherche scientifique dans le domaine des stratégies de développement conformément aux dispositions légales.

- Collaboration avec les autorités publiques, les associations et les organisations ressemblantes en action à l'intérieur et l'extérieur.

Membres du bureau :

- Mr Foued Ben Said (Président)

- Mr Mustapha Atia (Secrétaire général)

- Mme Dhouha Esaafi (Trésorière).

2023R00007APSF1

Constitution d'une association

Association Sportive d'Athlétisme de Beni Hassen

Spécialité : Athlétisme

Adresse : Place Sidi Salem Beni Hassen 5014

Président : Makrem Chouikh

Secrétaire Général : Bechir Chouikh

Trésorier : Moez Ben Abdallah

But : Développements des qualités techniques et physiques en athlétisme dans la région.

2023S00004APSF1

"Syndicat des copropriétaires de l'immeuble EMNA sis à la route de Mharza km 3,5 - Sfax"

En vertu du PV de l'AGC de l'immeuble EMNA, du 3 août 2022, enregistré à la recette des finances le 9 novembre 2022, sous le n°22805894, quittance M006410, le syndicat des copropriétaires de l'immeuble EMNA est constitué, sis à la route de Mharza km 3,5 - Sfax.

L'AGC a ratifié l'élection du bureau syndical qui se compose de :

- Mr Kriaa Hichem : Président du syndicat

- Mr Bouaziz Fathi : Trésorier

- Mr Bouaziz Adel : membre

- Mr Trabelsi Sami : membre

Le syndicat des copropriétaires de l'immeuble EMNA entame ses travaux officiellement le 3 août 2022.

2023X00025APSF1

Homologation de résolutions

Avis

Suite à l'assemblée générale électorale tenue le 13 novembre 2022, il a été décidé de nommer la nouvelle direction de l'Association des Arts Martiaux Traditionnels comme suit :

Fahia Kerkeni : Présidente,

Sleh Belhadj Ibrahim : Vice président

Walid Khanchouch : Secrétaire général

Hédi Magtouf : Secrétaire général adjoint

Sleh Eddin Lahbibi : Trésorier

Nawfel Jebali : Trésorier adjoint.

2023R00011APSF2

"Syndicat des copropriétaires de l'immeuble Venis 5 sis à la Route Gremda - Bouzayen km 6 - Sfax"

En vertu du PV de l'AGO de l'immeuble Venis 5, du 30 octobre 2022, enregistré à la recette des finances le 28 novembre 2022 sous le n°22802817, quittance n°M098421.

L'AGO a ratifié l'élection d'un nouveau bureau syndicat qui se compose :

- Mr Mohamed Ammar : Président du syndicat.

- Mme Rahma Ben Salah : Trésorière

- Mr Ahmed Mellouli : Membre

2023X00023APSF2

"Syndicat des copropriétaires de l'immeuble Gremda Centre sis à la Route Gremda km 6 - Sfax"

En vertu du PV de l'AGO de l'immeuble Gremda Centre, du 01 octobre 2022, enregistré à la recette des finances le 12 décembre 2022 sous le n°22802964, quittance n°M100987.

L'AGO a ratifié l'élection d'un nouveau bureau syndicat qui se compose :

- Mr Nizar Drira : Président du syndicat.

- Mr Issam Zouari : Trésorier

- Mr Fahmi Dammak : Membre.

2023X00024APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente immobilière aux enchères publiques

Maître Insaf Riahi

Avocate à la cour de cassation

2 bis rue Pierre de Coubertin, 1er étage, Bureau n°10 - 1000 Tunis

Matricule fiscal : 000/P/A/1018992Z

1/ Partie saisissante : La Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT" en la personne de son représentant légal SA inscrite au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique 0000110F sise à son siège social au 70-72 Avenue Habib Bourguiba Tunis élisant domicile au cabinet de son avocat poursuivant maître Insaf Riahi avocate à la cour de cassation, sis à 2 bis rue Pierre de Coubertin, 1er étage, bureau n°10-1000 Tunis

2/ Partie saisie : Cherifa Bent Mohamed Salah Yahyaoui CIN n°00787440 sa profession secrétaire chez un architecte demeurant à 5 ruelle Ben Daoued rue Sidi Abdesslam Tunis.

Description de l'immeuble : Des parts indivises extraite du titre foncier n°39241 Ariana dénommé "Hallouba 1" et c'est une parcelle de terrain sise à Raoued plage gouvernorat Ariana dont l'accès est à travers une piste non viabilisée à coté du lotissement "Flamants roses" c'est un terrain situé dans une cité non lotie et qui manque de pavage d'éclairage et d'assainissement et ce sont des parts indivises de la superficie de 104 mètres carrés extradites de tout le terrain.

La mise à prix : Quatorze milles huit cent vingt et un dinars et quarante millimes (14 821.040D) à majorer des frais et débours qui seront fixés par le tribunal.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi 6 février 2023 à partir de 9 heures du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de l'Ariana sis à cité administrative Ariana.

Visite et conditions de participation :

La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures de travail et sans conditions précises La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilières de l'Ariana ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Ne peut participer aux enchères que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix. Les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de l'Ariana.

2023T00019VEPA1

Vente à l'enchère publique

Le saisissant : Banque internationale arabe de Tunisie, société anonyme au capital de 170.000.000 dont le siège social est à Tunis, 70-72 avenue Habib Bourguiba immatriculée au registre de commerce de Tunis sous le n°B187881996 matricule fiscal n°0010F.

Le saisi : Mohamed Ali Ben Mokhtar Ben Ali Dammagh, titulaire de CIN n°04185172 (caution réelle et hypothécaire), demeurant à Jammel, n°13 Cité El Manar.

Avocat poursuivant : Maître Hajji Jamel Avocat à la cour de cassation sis à Sousse avenue Léopold Senghor immeuble Seltène azur 4ème étage n°41 Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : L'ensemble de l'immeuble non titré, constitué d'un appartement sis au 2ème étage de l'immeuble situé à Jammel, n°13 Cité El Manar, superficie de 100 m² environ acquis par acte notarié enregistré à Jammel le 25/3/2008 sous le n°M014385.

Date, lieu et l'heure de l'adjudication : Mercredi le 8/02/2023 à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Monastir.

Mise à prix : Soixante cinq mille dinars (65.000.000)

Visite de l'immeuble : est possible durant les jours et les heures de travail.

Ne peuvent enchérir que les tierces personnes ayant consigné le 1/3 de la mise à prix au moins ou ceux qui sont munis d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire.

2023S00017VEPA1

Vente à l'enchère publique

Le saisissant : Banque internationale arabe de Tunisie, société anonyme au capital de 170.000.000 dont le siège social est à Tunis, 70-72 avenue Habib Bourguiba immatriculée au registre de commerce de Tunis sous le n°B187881996 matricule fiscal n°00110F.

Le saisi : Zouheir Ben Khalifa Ben Dahmeni Kraeim, titulaire de la CIN n°00402985 (caution réelle, solidaire et hypothécaire), demeurant à Ben Arous, Médina jadida immeuble 82 appartement 3-0.

Avocat poursuivant : Maître Hajji Jamel Avocat à la cour de cassation sis à Sousse avenue Léopold Senghor immeuble Seltène azur 4ème étage n° 41 Sousse. Mat. Fiscal 806112/L

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du magasin d'une superficie totale de 28m² objet du titre foncier n°3028 Ben Arous ainsi que les parts indivises des parties communes dans tout l'immeuble (46/3938) objet de titre foncier 58900 Tunis.

Date, lieu et l'heure de l'adjudication : Jeudi le 9/02/2023 à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Ben Arous.

Mise à prix :

Cent douze mille dinars (112.000.000)

Visite de l'immeuble : est possible durant les jours et les heures de travail.

Ne peuvent enchérir que les tierces personnes ayant consigné le 1/3 de la mise à prix au moins ou ceux qui sont munis d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire.

2023S00018VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Suite à une folle enchère

A la demande de : Soufia Bent Ali Krichen, titulaire de la C I N n°01249704 ; non immatriculée au RNE ; demeurant à l'Av Chaker zanket 13 maison 1 Elain Sfax; femme au foyer; son domicile élu au cabinet de son avocat Maître Rafâa Ayedi situé au 13 Avenue Farhat Hached Sfax.

Partie poursuivie : Abderrazek Ben Ali Krichen, travailleur, non immatriculé au RNE ; titulaire de la C I N : 01133189; demeurant à la Route Menzel Chaker klm 3 zanket Elbarnous Sfax.

Le fol enchérisseur : Hamdi Ben Amor Hmida; sa profession est le travail; demeurant à Mellita Kerkena ; Sfax; titulaire de la CIN : 05334866.

Avocat poursuivant : Maître Rafâa Ayedi, Avocat à la cour de cassation, titulaire du MF n° : 630117/T/A/P/000 et de la CIN 05303121 demeurant au 13 Avenue Farhat Hached Sfax.

Immeuble saisi : La totalité d'un terrain situé à la Route Menzel Chaker klm3 zanket Elbarnous Sfax (à droite de ce qui se dirige au centre ville, entre Av Manzel Chaker et Oued Chaabouni) à 650 m de la Route de Menzel Chaker du coté ouest ;sa forme est trapézoïdale ; inclinée partiellement du coin nord-est; clôturé seulement des trois cotés sud, est et ouest, d'une superficie de 423 m² ; mesuré de son coin sud-est allant vers le nord 17.15 m, puis vers l'ouest 3.45, puis vers le nord une autre fois 2.75 puis vers l'ouest avec une inclinaison partielle 16.82m, puis vers le sud parallèle à la rue publique 22.23 m et puis vers l'est parallèle à l'entrée commune 21.65, comprenant une maison traditionnelle construite au niveau de la limite sud, d'une superficie de 194 m² constituée d'une grande véranda au coté ouest, un hall, 3 chambres, une cuisine, salle de bain, toilette et une petite véranda au coté nord-ouest limité au sud par une entrée commune de 4 m de largeur d'où son entrée à travers une petite

porte du coté sud-est,à l'est par Hammouda Ktata, au nord par la partie poursuivie Abderrazek Krichen et à l'ouest par une rue publique de 9.8 m de largeur d'où son entrée principale tel que indiqué dans le rapport d'expertise rédigé par l'expert Ilyes Medhioub en date du 25/3/2022.

Prix de vente de l'immeuble saisi au fol enchérisseur en vertu du jugement n°1522 du tribunal de 1ère instance Sfax 2 du 31/8/2022 : cent quarante mille dinars (140.000.000d) plus les frais taxés à (4.466.230d).

Mise à prix de la nouvelle vente après folle enchère : cent Huit Mille Dinars (108.000.000d) plus (4.466.230d) les frais taxés en vertu du jugement n°1522 et les frais complémentaires qui vont être taxés par le tribunal le jour de la nouvelle adjudication.

Date et lieu de la vente : Mercredi 8/02/2023 devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Sfax2 (zone3 rue Ahmad Aloulou n°4 près de la CNSS Sfax) à partir de 9 heures du matin.

Observations :

La visite de l'immeuble objet de la vente peut être faite tous les jours pendant les heures du travail administratif.

Pour amples renseignements on peut s'adresser au Greffe du tribunal de première Instance de Sfax2 où se trouve le cahier des charges déposé ou au Cabinet de Maître Rafâa Ayedi avocat à la cour de cassation 13, Avenue Farhat Hached Sfax.

2023X00003VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Ben Mrad Lamia

Avocate à la cour d'appel

La vente aura lieu le mercredi (01/02/2023) à 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax2 sise au 4 avenue Ahmed Aloulou zone n°3 Sfax Jadida.

Partie poursuivante :

Mohamed Ben Ammar Ben Ahmed Torii c.i.n : 05281847 sa profession journalier demeurant à la route Gremda km12 Awebed Sfax; Mohamed Ben Hédi Ben Ammar Torii c.i.n : 05369318 sa profession journalier demeurant à la route Gremda km12 Sfax.

Najet Ben Ammar Ben Ahmed Torii c.i.n : 05304946sa profession non défini demeurant à Ouled Amor Hencha Sfax.

Mohsen Ben Ammar Ben Ahmed Tori cin : 1273115 sa profession journalier demeurant à la route Gremda km 9 quartier Alhoriya. Dont leur domicile élu étude Maître Ben Mrad Lamia sise 31 rue Farhat Hached 3000 Sfax. En leurs qualités d'héritiers.

L'avocat poursuivant : Maître Ben Mrad Lamia, avocate domiciliée à son étude sise au 31 rue Farhat Hached 3000 Sfax.

Partie saisie Nacer Boutoraa, c.i.n : 1273115, sa profession mécanicien demeurant à la route Gremda km9 Sfax quartier Horriya Sfax en qualité d'héritier.

Propriété à vendre :

La propriété se compose d'un terrain sur lequel est construite une habitation d'une superficie totale de 248 mètres carrés avec une construction de 89m² avec deux chambres, une cuisine une salle d'eau, un réservoir d'eau; tous en état de délaissement clôturés dans les mesures comme suit du coté de profondeur vers l'extrême sud-est et du coté est 14.80 mètres, 14.60 mètres, de profondeur 17.35 mètres et 16.45 m du coté sud-est.

Coté du sud-est et est le défendeur en profond un axé et de derrière Ali Hamdeoui et de l'ouest une ruelle dont l'accès sis à la route Gremda km9 quartier Al Horreya Sfax.

Mise à prix : cinquante mille trois cent soixante dinars (50.360.000dt) qu'on leurs ajoutent les frais judiciaires de poursuite de cette étape.

La visite de l'immeuble peut s'effectuer tous les jours de travail pendant l'horaire administratif, pour plus de renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges ou le bureau de l'avocate poursuivante.

N.B. Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication et par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2023X00042VEPA1

Avis aux créanciers

Clôture de la liquidation

«Succession du défunt Ibrahim Ben Ahmed Ben Eljilani Grissa»

En vertu de l'arrêté rendu par Madame Hela Ghozzi le juge commissaire du tribunal de première instance de Sousse en date du 29/12/2022. Il a été décidé la clôture de la liquidation de la succession du défunt Ibrahim Ben Ahmed Ben Eljilani Grissa et autoriser le liquidateur Mejed Khadraoui à procéder aux publications requises par la loi.

2023S00015VEPA2

Avis de distribution

Affaire de Distribution n° : 2061/2022

Le greffier de la chambre de distribution des deniers au tribunal de première instance de Tunis, annonce la distribution du montant de deux cent quarante sept mille vingt huit Dinars et 786 Millimes (247.028,786) consigné à la caisse des dépôts et des consignations à la trésorerie générale de la République Tunisienne en date du 12/4/2022 Quittance n°MO10466 et la quittance n°M010639 en date du 14/1/2022, dont une demande de distribution a

été présentée par Maître Mohamed Atallah pour le compte de la Tunisan Saudi Bank (T.S.B.) contre Faouzia Bent Mohamed Moncef Manaii et la Société Tunisienne de Banque (S.T.B.). Et pour le quel une affaire en distribution a été introduite sous le n° 2061/2022.

Par conséquent tout créancier éventuel doit présenter les titres de sa créance au greffier du tribunal concerné dans un délai de 30 jours à compter de la publication de la présente sous peine de forclusion.

L'article 468 du C.P.C.C annonce que «Dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion de ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance s'il y a lieu».

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelés dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents.

2023400032VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 6 Février 2023

SOCIETE ROYAL GARDEN PALACE

Société anonyme

Siège social : 1 Bis, Rue du Sénégal 1002 - Tunis

Capital social : 15 647 000 Dinars

Registre de commerce : N°B1111511997

Identifiant Unique : N°0312450 H

Les actionnaires de la Société Royal Garden Palace sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le lundi 6 février 2023 à 9 Heures au siège social de la société sis au 1 bis, Rue du Sénégal - Tunis Le Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Nomination d'un membre du conseil d'administration.

2- Questions diverses.

2023400033SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 6 février 2023

SOCIETE PALM' AZUR SA

Société anonyme

Siège social : 1 Bis, Rue du Sénégal 1002 - Tunis

Capital social : 17 400 000 dinars

Registre de commerce : N°B1110431997

Identifiant Unique : N°0437799A

Les actionnaires de la Société PALM'AZUR SA sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société qui se tiendra le lundi 6 février 2023 à 10 Heures au siège social de la société sis au 1 bis, Rue du Sénégal - Tunis Le Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Nomination d'un membre du conseil d'administration.

2- Questions diverses.

2023400034SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 6 février 2023

SOCIETE MODERNE D'EXPANSION TOURISTIQUE

«SOMET»

Société anonyme

Siège social : 1 Bis, Rue du Sénégal 1002 - Tunis

Capital social : 9.814.400 dinars

Registre de commerce : N°B157211997

Identifiant Unique : N°0288929K

Les actionnaires de la Société MODERNE D'EXPANSION TOURISTIQUE «SOMET» sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire de la Société qui se tiendra le lundi 6 février 2023 à 11 Heures au siège social de la société sis au 1 bis, Rue du Sénégal - Tunis Le Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Nomination d'un membre du conseil d'administration.

2- Questions diverses.

2023400035SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 6 février 2023

SOCIETE L'ATLANTIDE S.A

Société anonyme

Siège social : 1 Bis, Rue du Sénégal 1002 - Tunis

Capital social : 13.415.000 dinars

Registre de commerce : N°B175711997

Identifiant Unique : N°0031466 D

Les actionnaires de la Société L'ATLANTIDE S.A sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire de la Société qui se tiendra le lundi 6 février 2023 à 12 Heures au siège social de la société sis au 1 bis, Rue du Sénégal - Tunis Le Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Nomination d'un membre du conseil d'administration.

2- Questions diverses.

2023400036SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 6 février 2023

SOCIETE D'ETUDES ET D'EXPLOITATION TOURISTIQUE "SANES"

Société anonyme

Siège social : 1 Bis, Rue du Sénégal 1002 - Tunis

Capital social : 2.650.000 dinars

Registre de commerce : N°B128332000

Identifiant Unique : N°0042714K

Les actionnaires de la SOCIETE D'ETUDES ET D'EXPLOITATION

TOURISTIQUE "SANES" sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le lundi 6 février 2023 à 15 Heures au siège social de la société sis au 1 bis, Rue du Sénégal - Tunis Le Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Nomination d'un membre du conseil d'administration.

2- Questions diverses.

2023400037SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 6 février 2023

SOCIETE INTERNATIONALE TOURISTIQUE ET IMMOBILIERE "SITI"

Société anonyme

Siège social : Zone Touristique Midoun Djerba

Capital social : 10.733.000 dinars

Registre de Commerce : N°B122982000

Identifiant Unique : N°0341415 R

Les actionnaires de la SOCIETE INTERNATIONALE TOURISTIQUE ET IMMOBILIERE «SITI» sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société qui se tiendra le lundi 6 février 2023 à 14 Heures au 1 bis, Rue du Sénégal - Tunis Le Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Nomination d'un membre du conseil d'administration.

2- Questions diverses.

2023400038SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 6 février 2023

SOCIETE AGHIR POUR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Société anonyme

Siège social : Hôtel Sidi Slim Djerba Midoun

Capital social : 1.037.500 dinars

Registre de commerce : N°C14211998

Identifiant Unique : N°0010315 Y

Les actionnaires de la Société SOCIETE AGHIR POUR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société qui se tiendra le lundi 6 février 2023 à 18 Heures au 3, Rue du Niger 1002 Tunis Le Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Nomination d'un membre du conseil d'administration.

2- Questions diverses.

2023400039SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 6 février 2023

MAGHREB INVEST SICAF

Société anonyme

Siège social : 3, Rue du Niger 1002 - Tunis

Capital social : 10.000.000 dinars

Identifiant Unique : N°0492871B

Les actionnaires de la Société MAGHREB INVEST SICAF sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra le lundi 6 février 2023 à 16 Heures au siège social de la société sis au 3, Rue du Niger 1002 - Tunis Le Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Nomination d'un membre du conseil d'administration.

2- Questions diverses.

2023400040SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Mutuelle de Base des Services Agricoles «EL ETTIHED»

Siège social : Cité Ouled Chalbi, 9100 Sidi Bouzid

M.F : 0304423HNM000

Messieurs les adhérents sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire et annuelle qui aura lieu le 31 Janvier 2023 à partir de 10h au siège de la société, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la date de tenue retardée des AGO 2019-2020 & 2021.

- Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour les exercices 2019-2020 & 2021.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour les exercices 2019-2020 & 2021.

- Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour les exercices 2019-2020 & 2021.

- Approbation des états financiers des exercices 2019-2020 & 2021.

- Quitus au conseil d'administration.

- Affectation des résultats des exercices 2019-2020 & 2021.

- Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 36 de la loi n°94 de l'année 2015.

- Renouvellement du 1/3 des membres du conseil.

- Nomination d'un commissaire aux comptes pour les années 2022-2023 & 2024.

- Pouvoirs pour formalités.

L'avis de convocation de l'AGO a été publié au journal officiel du registre national des entreprises le 3 Janvier 2023 sous l'annonce n°20233277 et bulletin n°3.

2023X00022SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Suite à une demande de mise à jour numéro 59676 présentée au tribunal immobilier le 17/11/2016 par Abdelsslem el Mhathbi et Abdelazziz ben Ibrahim et Salah Ben Echikh et Kamel Ben Echikh représenter par leur Avocat Maître Sawssen Jmini tendant à l'inscription de règlement de Mougharssa entre les héritiers de

Taher Ben Taieb Ben Salah et le Mougharssihassine Ben Mekki Ben Haj Hassine Ben Abdallah à propos la parcelle numéro 27 du plan de Henchir tefeloun qui est devenu la parcelle 309 du plan définitif, au titre foncier numéro 602046 Nabeul le demandeur a fourni les pièces justificatives suivantes :

- Procès-verbal de l'exécution final de Henchir Tefeloun numéro 10733.

Toute personne concernée peut à partir de la publication de cet avis et jusqu'à l'expiration d'un délai de deux mois présenter son opposition ou intervention au greffe du tribunal immobilier de Nabeul.

2023T00020DIVD2

Avis

Radhia, Raja, Naima filles de Boubaker Ayadi Annonce qu'elles possèdent un Terrain d'une superficie de 60 m² sis à la route Lafrane km2.5 Sfax elles ont égaré leur titre de propriété depuis longtemps et elles désirent extraire une deuxième copie conforme à l'originale.

Tout contestant devra s'adresser au bureau de notaire Sami Sellami immeuble essafir n°14 Sfax MF 147436 k dans un délai de 70 jours à partir de la parution de cet avis. Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2023X00026DIVD2